

L'accès aux pistes vaudoises pourrait être limité

Les remontées mécaniques des Alpes vaudoises se réservent le droit de ne plus vendre de billets en caisse. Objectif: éviter une trop grande affluence qui compromettrait les directives sanitaires liées au Covid-19.



Les Diablerets

Bild: Yves Gigon @yves_g

« Les jours où le nombre de clients est très élevé, la vente de billets en caisse pourra être interrompue sans annonce préalable », a annoncé jeudi l'Association des remontées mécaniques des Alpes vaudoises (ARMAV). La mesure sera en vigueur dès samedi 30 janvier et jusqu'à nouvel avis.

C'est l'afflux massif de skieurs le week-end dernier qui a incité l'ARMAV à prendre cette décision, indique son président Christian Dubois, interrogé par Keystone-ATS. Il relève que cette mesure a été décidée par l'association elle-même, sans pression des autorités cantonales. « L'EMCC (l'Etat-major cantonal de conduite) appuie cette initiative », précise-t-il.

Abonnements pas concernés

Egalement directeur de Télé-Villars-Gryon-Diablerets, M. Dubois explique qu'il a défini des chiffres de fréquentation qui, en cas de dépassement, occasionneraient la fermeture des caisses. Il ne souhaite toutefois pas les communiquer publiquement pour ne pas créer « de confusion » chez les skieurs. Ceux-ci sont encouragés à réserver leur billet en ligne avant de se déplacer.

A noter que l'accès aux pistes restera illimité pour les personnes qui bénéficient d'un abonnement annuel ou saisonnier ainsi que pour les clients des hôtels et tous les résidents des stations.

« Au vu de la situation, nous avons énormément de chance de pouvoir skier. Le canton, la Suisse et peut-être même l'Europe nous observent. Nous nous devons de faire attention », conclut M. Dubois.

Publiziert am Freitag, 22. Januar 2021